
COMMUNIQUÉ

La protection du territoire agricole : un choix de société pour continuer d'assurer notre autonomie et notre sécurité alimentaires

Montréal, 8 novembre 2004 – Lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui par la Coalition pour la protection du territoire agricole, la présidente de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ), M^{me} Claire Bolduc, agr., a réitéré la position de l'Ordre quant à l'absolue nécessité d'assurer la protection du territoire agricole du Québec. Les agronomes ont ainsi voulu rappeler à la population et aux décideurs que les bons sols agricoles doivent être préservés à des fins agricoles, un impératif qui ne tolère aucune négligence puisqu'il en va de l'autonomie et de la sécurité alimentaires de notre société.

Maintenir notre autonomie et notre sécurité alimentaires : de quoi parlons-nous?

L'autonomie alimentaire, c'est la possibilité pour une société d'exprimer ses propres besoins et choix en matière d'alimentation, et conséquemment, en matière d'agriculture et d'agroalimentaire. Et actuellement, parmi ces choix, l'OAQ juge qu'il est primordial de refuser collectivement que l'étalement urbain et les structures de transport continuent de venir gruger les meilleurs sols agricoles au Québec. « Chaque hectare de bons sols perdu représente une baisse de notre potentiel de production agricole, et incidemment, une perte nette pour la société québécoise. Celle-ci se doit de préserver l'ensemble de ses terres agricoles pour continuer de garantir à long terme les approvisionnements nécessaires à son autonomie et à sa sécurité alimentaires » a déclaré M^{me} Bolduc.

L'Ordre des agronomes du Québec a eu l'occasion de se prononcer à maintes reprises sur le cadre législatif entourant la protection du territoire agricole et est d'avis que l'État doit adopter une approche globale et intégrée qui tienne fondamentalement compte du maintien de notre potentiel agricole. De fait, les agronomes du Québec affirment que l'agriculture, et le secteur agroalimentaire qui s'y est joint, ont depuis toujours bien servi la société québécoise, en fournissant des aliments de qualité, en quantité et à un prix tel que l'ensemble des consommateurs puisse avoir accès à une alimentation appropriée. Ainsi, il est encore possible au Québec de produire de façon sécuritaire des aliments sains et nutritifs tout en maintenant le secteur économiquement viable, concurrentiel et en harmonie avec les industries et les secteurs connexes. Ne perdons pas ces précieux acquis.

C'est donc dans un esprit de collaboration et avec le désir sincère de contribuer à l'élaboration de solutions optimales que l'OAQ a rejoint récemment la Coalition pour la protection du territoire agricole.

L'Ordre des agronomes du Québec est responsable de la protection du public au plan de la pratique professionnelle en agronomie et regroupe les 3200 agronomes du Québec. Par cette prise de position, comme par l'ensemble de ses actions, l'Ordre contribue à favoriser le mieux-être de la société.

– 30 –

Source :

Louise Lavoie
Directrice des communications et des relations
publiques
Ordre des agronomes du Québec
Téléphone : (514) 596-3833, poste 23
louise.lavoie@oaq.qc.ca

Porte-parole :

Claire Bolduc, agr. présidente de l'OAQ
Cellulaire : (819) 629-7809